Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration

Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté

Sous-direction de l'accès à la nationalité française

Rezé, le [illegible] DEC. 2011

Bureau N1

Monsieur [redacted]

N° : [redacted]
(RAPPELEZ CE NUMERO DANS TOUTE CORRESPONDANCE)

[redacted]

[redacted]

Réf. préfecture : [redacted]
Réf. étranger : [redacted]

S/C de
de Saint-Denis
Service chargé des naturalisations

Monsieur,

Par lettre en date du 02/11/2011, vous avez appelé mon attention sur votre demande de naturalisation et exercé un recours hiérarchique contre la décision préfectorale de rejet en date du 19/08/2011 qui vous a été notifiée le 21/10/2011.

Après avoir procédé à un nouvel examen de votre dossier, j'ai pris note des informations que vous portez à ma connaissance.

Toutefois, je constate que vous avez séjourné irrégulièrement sur le territoire français de 1965 à 1982 et avez ainsi méconnu la législation relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France.

Dans ces conditions, en application des articles 45 et 48 du décret n° 93.1362 du 30 décembre 1993, j'ai décidé de ne pas donner une suite favorable à votre recours et de confirmer le rejet de votre demande de naturalisation.

Si vous entendez contester ma décision, vous pouvez, dans le délai de deux mois suivant sa notification, adresser une requête au Tribunal administratif de Nantes (6, allée de l'Ile Gloriette, 44401 Nantes Cedex 01). A peine d'irrecevabilité, cette requête, établie en trois exemplaires, doit être motivée et accompagnée d'une part, d'une copie de la présente décision, et d'autre part, sauf si vous êtes bénéficiaire de l'aide juridictionnelle, de 35 € en timbres fiscaux.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

1A 021 467 3440 5

REÇU NOTIFICATION A :
Date : 06/02/2012

Signature :

Pour la [illegible]
l'attaché [illegible] sociales

Nicole MOTTIER

Le service n'est pas ouvert au public mais peut être contacté :
par courrier : 93 bis, rue de la Commune de 1871 - 44404 REZÉ Cedex
par télécopie : 02 40 32 32 75 - par courriel : dpm-nat-info@sante.gouv.fr